



الوكالة الوطنية للموانئ  
+٠٥٤٣٠٥٦٦ +٠٥٤٣٠٥٦٦ | ٤٣٠٥٦٦  
Agence Nationale des Ports

Acteur fort du paysage portuaire marocain, l'**Agence Nationale des Ports** fédère l'ensemble de la communauté portuaire autour d'objectifs communs.

L'ANP œuvre à la création d'un environnement portuaire compétitif, favorisant un développement équitable et durable, caractérisé par la concurrence saine, l'efficacité, la transparence et la bonne gouvernance, et assurant des services sûrs et de qualité.

## L'ANP : RÉGULATEUR NATIONAL, FÉDÉRATEUR DE L'ÉCOSYSTÈME PORTUAIRE, CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT DES PORTS ET GARANT DE LEUR PÉRENNITÉ

Les ports gérés par l'ANP occupent une place privilégiée en tant qu'instrument favorisant le développement économique et social, et jouent un rôle clé dans le commerce extérieur du pays dont plus de 98% des échanges se font par voie maritime.

Bien au-delà d'une simple interface entre deux modes de transport, terrestre et maritime, les ports gérés par l'ANP constituent un maillon stratégique dans la chaîne logistique du commerce extérieur.

Eu égard à cette importance stratégique du secteur, une politique volontariste a été adoptée par l'ANP visant la consolidation de son outil portuaire par le développement et la maintenance des infrastructures portuaires existantes, tant sur le littoral atlantique que sur la façade méditerranéenne, dans des ports d'importance et d'activités très variées.



**"RÉGULER EST NOTRE MISSION**

**FÉDÉRER EST NOTRE AMBITION"**